

FÊTE DE LA SCIENCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

**Du 6 au 16
octobre**

**Appel à
participation
2023**

SOMMAIRE

Qu'est-ce que la Fête de la Science ?	p.3
Pourquoi participer à la Fête de la Science ?	p.3
Les thématiques annuelles	p.4
Mettre en place une action	p.5
Les Villages des Sciences dans la région	p.8
Le Hackathon 2023	p.12
Comment inscrire un projet	p.13
Obtenir le label "Fête de la Science"	p.14
Un soutien financier : les remboursements de frais	p.15
Comment communiquer et valoriser son projet ?	P.15
Les dates clés	p.17
Les dates clés des remboursements de frais	p.17
Contacts	p.18

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 32 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

POURQUOI PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

Contribuer
à la
diffusion
des savoirs

Expliquer la
démarche
scientifique et
le travail de
recherche

Rencontrer les
autres acteurs de
la culture
scientifique et
technique... et
s'amuser

Favoriser les
débats autour des
enjeux de société
et mieux
comprendre le
monde qui nous
entoure

Partager le
goût des
sciences

Intéresser les
jeunes aux
disciplines et
filières
scientifiques et
susciter des
vocations

Sensibiliser le grand
public aux avancées
scientifiques et
technologiques et
leurs impacts sur
notre vie quotidienne

LES THÉMATIQUES ANNUELLES

LA THÉMATIQUE NATIONALE

"Sport & science"

La Fête de la Science a toujours été un espace de liberté et de découverte, qui encourage la réflexion et permet d'imaginer un avenir souhaitable, où la science est profondément ancrée dans la société et a toute sa place dans les pratiques collectives, sociales, politiques.

La thématique "Sport et science" est l'occasion d'explorer les nombreux sujets et liens entre toutes les sciences et le sport, en s'inscrivant dans une actualité rythmée par de grands événements qui ne manqueront pas de mobiliser les publics : Coupe de monde de rugby en France à l'été 2023, préparation des JO24...

Largement pluri et transdisciplinaire, la question du sport mobilise de très nombreux champs de la recherche : sciences des matériaux, biomécanique, économie, neurosciences, physiologie, robotique, sciences de l'environnement, mathématiques, sociologie, immigration, histoire du sport, urbanisme, chimie, etc.

Ainsi, il s'agit d'un sujet riche, ancré dans les problématiques contemporaines, et qui par sa transversalité permet de soulever de nombreux questionnements très concrets, pour les acteurs de la culture scientifique, mais aussi et surtout pour le public.

Les questions soulevées par le sujet sont nombreuses, riches et variées !

LES THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES DANS LA RÉGION

En 2023, en complément de la thématique nationale, plusieurs axes thématiques vont être développés sur les différents événements d'envergure de la Fête de la Science.

Cerveau, robotique, biodiversité, anthropologie, patrimoine, santé, énergies, égalité... Chaque Village a sa spécificité !

Pour en savoir plus, contactez la coordination de la Fête de la Science (cf. rubrique Contacts p.18).

METTRE EN PLACE UNE ACTION

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations ! Professionnels, bénévoles, scientifiques, amateurs, artistes, associations, bibliothèques, universités, instituts de recherche, entreprises, pôles de compétitivité, musées, laboratoires...

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !

QUAND ?

La Fête de la Science se déroule du 6 au 16 octobre 2023.

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des Sciences de la région :



Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Berre l'Étang, Caromb, Cavaillon, Digne-les-Bains, Draguignan, Gap, Gardanne, Istres, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Mouans-Sartoux, Marseille, Nice, Saint Michel, Sophia-Antipolis, Technopôle de l'Arbois, Villeneuve Loubet, Vitrolles, etc.

Pour davantage de renseignements sur votre territoire, contactez votre coordination départementale (Cf rubrique « Contacts p.18 »).

POUR QUI ?

La Fête de la Science s'adresse à tous : grand public ou scolaire, petits et grands, novices ou experts,... Afin de bien monter son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.

SOUS QUELLE FORME ?

Dans le cadre de cet événement national, il s'agit de proposer des formats innovants, festifs et d'ampleur, en s'associant à d'autres acteurs du territoire.

En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- **proposer une action unique, dans votre structure ou sur un événement proposé par un partenaire de la Fête de la Science (cf. programme prévisionnel des Villages des Sciences de la région p. 7)**
- **proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (événement multi-animations)**
- **organiser et/ou participer à un parcours scientifique. Le jeudi sera dédié aux opérations portes ouvertes de sites sous le label « Voyage en Labo Inconnu ».**
- **mettre en place et/ou s'associer à un Village des Sciences**

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés !

Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles...

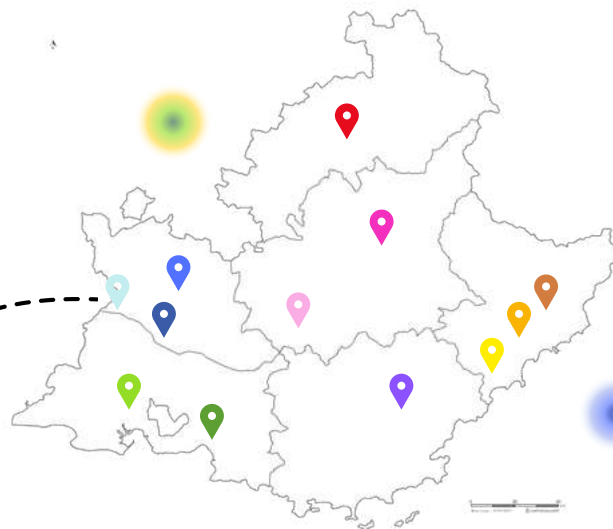
Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

Participez au groupe de travail dédié à l'accompagnement des porteurs de projets pour organiser un Village des Science, proposé par la coordination régionale de la Fête de la Science (contactez la coordination régionale si vous êtes intéressé-e, cf. rubrique "Contacts" p.18).



PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2023 DES VILLAGES DES SCIENCES DE LA RÉGION

Les Villages et Festivals des Sciences proposent de multiples animations, partout dans la région. Venez présenter vos activités ou vos recherches sur l'un des nombreux lieux accueillant les festivités ! A Gap, la Seyne-sur-Mer, Marseille, Manosque, Nice, Avignon, et bien d'autres...



Les différents Villages des Sciences de la région



Village des Sciences de Gap



Village des Sciences de La Seyne-sur-Mer



Festival des Sciences de Marseille


LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LA RÉGION

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)




 **Fête de la Science à Digne-Les-Bains** Date à venir

 **Fête de la Science à Saint-Michel** Les 6 et 7 octobre (Scolaire et Grand public)

 **Fête de la Science à Manosque** Les 12, 13 et 14 octobre (Scolaire et Grand public)

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES HAUTES-ALPES (05)



 **Fête de la Science à Gap** Les 13 et 14 octobre (Scolaire et Grand public)

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES ALPES-MARITIMES (06)



La coordination des Alpes-Maritimes enverra l'appel à participation avec toutes les dates des Villages fin mars à tous les porteurs.

Contact : fetedelascience@univ-cotedazur.fr

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



Fête de la Science à Berre

Les 6 octobre sur la thématique de l'e-sport et 14 octobre sur la robotique (Grand public)



Village des Sciences d'Istres

Le 7 octobre (Grand public), multithématique



Villages des Sciences de Vitrolles

Le 7 octobre à La Passerelle et le 11 octobre à Brassens sur la thématique du cerveau (Grand public)



Village des Sciences d'Aix-en-Provence

Les 6, 7 et 8 octobre (Scolaire et Grand public) sur la thématique de l'Image



Village des Sciences de l'Arbois

Les 6, 7 et 8 octobre (Scolaire et Grand public) sur la thématique de l'Image



Festival des Sciences de Marseille

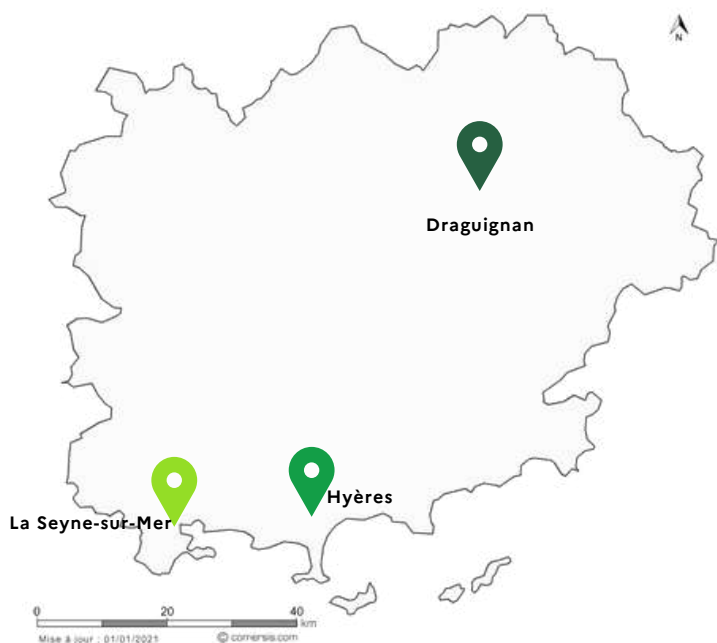
Les 13, 14 et 15 octobre, multithématique (Scolaire et Grand public)






Village des Sciences de Gardanne

Les 5, 6 et 7 octobre (Scolaire et Grand public), sur la thématique de la Mine

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LE VAR (83)



-  **Fête de la Science à La Seyne-sur-Mer** Dates et thématiques à venir
-  **Fête de la Science à Draguignan** Dates et thématiques à venir
-  **Fête de la Science à Hyères** Dates et thématiques à venir

LES VILLAGES DES SCIENCES DANS LE VAUCLUSE (84)



-  **Fête de la Science à Avignon** Le 7 octobre (Grand public)
-  **Fête de la Science à Caromb** Les 14 et 15 octobre (Grand public)
-  **Fête de la Science à Cavaillon** Les 13 et 14 octobre (Scolaire et Grand public)

EN PANNE D'INSPIRATION ? PARTICIPEZ AU HACKATHON DE LA FDS2023 !

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'un des formats de la Fête de la Science, mais vous ne savez pas quoi proposer ?

Vous avez bien une petite idée, mais vous n'avez pas de support ou d'objet à montrer lors des animations que vous proposez ?



Le hackathon de la Fête de la Science est fait pour vous !

KÉSAKO ?

- 10 sujets de recherche
- 10 groupes constitués de personnes aux compétences variées
- 1 journée pour échanger, imaginer, et fabriquer un support de médiation

Activités, machines, jeux, maquettes ou encore logiciels, tous les types de supports peuvent être imaginés !

QUAND ?

Le 9 juin 2023, toute la journée. Venez proposer un sujet, ou simplement participer !

COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « Contacts »).

INSCRIPTION

Pour l'édition 2023, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination (cf contacts p.18).

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 15 mai 2023. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité-es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée. Chaque image a ses propres conditions d'utilisation. Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



OBTENIR LE LABEL "FÊTE DE LA SCIENCE"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 1er juin 2023. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 6 et le 16 octobre 2023.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation.

Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.

UN SOUTIEN FINANCIER : LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez la à votre coordination départementale.

COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementales). La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

La coordination régionale s'occupe des relations presse et de la diffusion de la communication régionale, elle fait le lien entre les coordinations départementales et le national.

- Le site national : www.fetedelascience.fr se fera le relais de votre projet Fête de la Science
- Les réseaux sociaux nationaux et régionaux pourront relayer vos actions, en amont et pendant.



Page Facebook nationale :

www.facebook.com/fetedelascience

Page Facebook régionale :

www.facebook.com/fetedelascienceSUD



Compte Twitter national :

<http://twitter.com/FeteScience>

Compte Twitter régional :

https://twitter.com/fds_sud



Site Echosciences :

<https://www.echosciences-paca.fr/>

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Chaque coordination départementale prend en charge les relations presse et partenariats de communication et diffuse les programmes et supports à l'échelle départementale. Elle fait également le relais de la programmation du territoire sur internet via son site, son événement Facebook ou son compte Twitter.

AU NIVEAU LOCAL

Vous êtes invités à assurer la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.

Pour cela du matériel sera mis à votre disposition début septembre (la commande des supports se fera auprès de votre coordination départementale avant fin juin).

- programme/flyer régional
- affiches 40*60
- affiches A3 personnalisables
- calicots (banderoles horizontale sans date, réutilisables)
- affiches type Decaux (120x170)

Le calendrier des publications des réseaux sociaux régionaux vous sera donné lors de la remise du kit de communication afin que vous puissiez repartager et valoriser le contenu de la coordination régionale.

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web, ... seront mis à disposition et accessible dans un kit de communication en ligne.

Si vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devrez obligatoirement situer le projet dans la Fête de la Science, respecter la charte graphique que vous trouverez dans le kit de com et mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui vous sont fournis, dans l'ordre ci-après).

De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination départementale.

En haut des supports :



**fête de la
Science**

En bandeau inférieur :



LES DATES CLÉS

Date limite de soumission des projets (aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date)

15 Mai

Hackathon
Journée de production de supports de médiation

9 Juin

Mise à disposition des outils de communication print

Début Septembre

Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

18 Novembre

25 Mai

Colloque Egalité

15 Juin

Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis

6 au 16 Octobre

Fête de la Science

LES DATES CLÉS DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Commission d'attribution des remboursements de frais

15 Juin

15 Mai

Date limite de réception des demandes de remboursement de frais

18 Novembre

Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

CONTACTS

Coordination régionale

Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tel. 06 21 64 79 84 ; fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



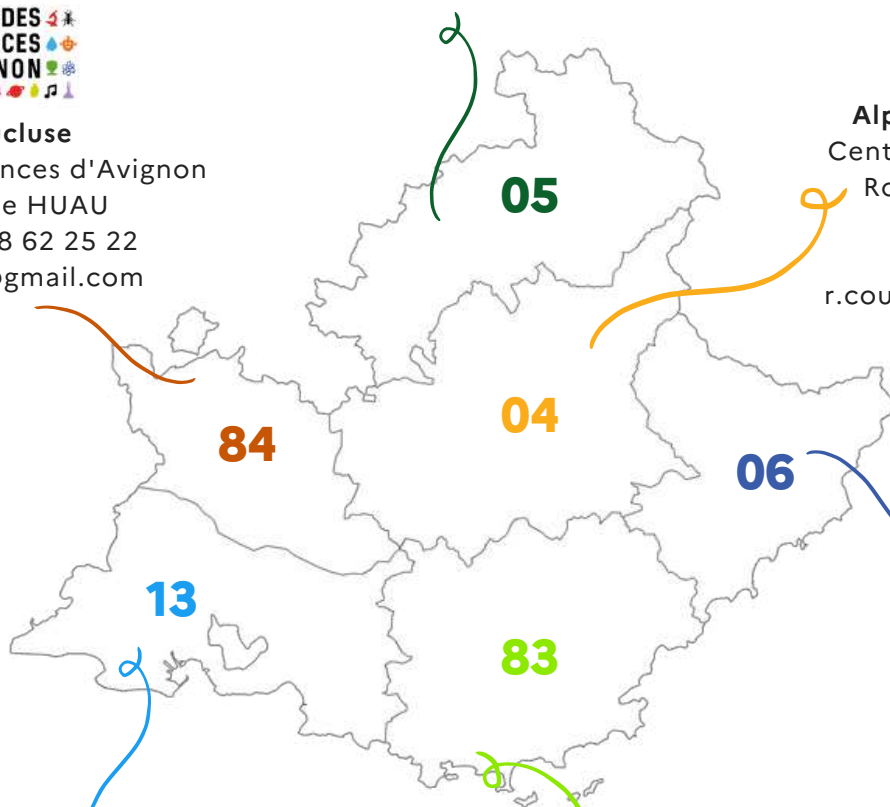
Hautes-Alpes
GSA05
Ophélie Pochon
Tél. 04 92 53 92 70
07 85 07 44 18
ophelie@gsa05.fr
emmanuelle@gsa05.fr



Alpes de Haute-Provence
Centre Astro de Saint Michel
Romuald COUTENCEAU
Tél. 04 92 76 69 69
06 15 32 55 75
r.coutenceau@centre-astro.fr



Vaucluse
Café des Sciences d'Avignon
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahuau@gmail.com



Alpes-Maritimes
Université Côte d'Azur
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Bouches-du-Rhône
Les Petits Débrouillards
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agathe MATTEI
Tel. 06 21 64 79 84
a.mattei@debrouillonet.org



Var
Gulliver
Guillaume ANSELM I
Tél. 04 94 67 51 97
fetedelasciencevar@gmail.com

RENDEZ-VOUS

**Du 6 au 16 octobre
sur la**

FÊTE DE LA SCIENCE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR